

Le Monde

Jeudi 26 février 2015 - 71^e année - N° 21807 - 2,20 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr —

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Islam : Cazeneuve demande aux musulmans de s'organiser

► Le ministre de l'intérieur souhaite créer une instance de dialogue avec toutes les composantes de l'islam, qui se réunirait deux fois par an

► La formation des imams et des aumôniers à l'université sera développée. Des financements seront débloqués pour assurer la sécurité des mosquées

► La démarche conduit à une dilution du rôle du Conseil français du culte musulman. Créé par Nicolas Sarkozy en 2003, il n'a jamais convaincu

► « La laïcité n'est pas une arme contre les musulmans », assure le ministre, qui dénonce une instrumentalisation par le FN

FRANCE → LIRE PAGES 8-9

MÉDECINE
SUCCÈS D'UN
TRAITEMENT
PRÉVENTIF
CONTRE LE SIDA

→ LIRE PAGE 7

OLÉODUC
BARACK OBAMA
MET SON VETO
AU PROJET
KEYSTONE

M. Cazeneuve : «Consolider un islam fidèle aux valeurs de la République»

Formation des imams, sécurité, lieux de prière : le ministre de l'intérieur a lancé mercredi une réforme du culte musulman

ENTRETIEN

Les attentats de janvier à Paris ont achevé de lui donner un caractère d'urgence : Bernard Cazeneuve a lancé, mercredi 25 février, en conseil des ministres, la réforme du culte musulman. Le hiatus évident entre sa représentation institutionnelle actuelle et une grande partie des cadres – sans parler des fidèles –, les appels à un débat au sein de l'islam en réaction aux phénomènes de radicalisation, la poussée des actes islamophobes, tout poussait à agir vite. Le ministre de l'intérieur explique pourquoi la laïcité non seulement n'est pas hostile à l'islam, mais peut permettre aux musulmans de trouver toute leur place dans la République.

La consultation que vous allez lancer vise-t-elle à réformer l'organisation institutionnelle du culte musulman ?

Il y a aujourd'hui une institution nationale, le Conseil français du culte musulman (CFCM), et les conseils régionaux, les CRCM. Notre volonté, c'est qu'autour du CFCM, des réseaux des CRCM, d'imams de terrain, d'intellectuels, d'universitaires, nous puissions mettre en place une instance de dialogue. A l'instar de ce qui existe pour les catholiques, cette instance se réunira deux fois par an, autour du premier ministre, pour discuter de questions très concrètes qui sont autant de sujets de préoccupation pour les Français musulmans. Cette instance doit permettre de dialoguer avec tous ceux qui peuvent jouer un rôle pour consolider l'expression en France d'un islam fidèle aux valeurs de la République. Un islam qui, face au dévoiement de la religion musulmane par un tout petit nombre

d'individus, porte un message de paix, de tolérance, de respect.

Cette formation serait donc plus large qu'une instance culturelle ?

Il s'agit de bâtir l'instance la plus représentative possible. Mais il ne s'agit pas de la construire sans ou contre le CFCM. Elle doit permettre au CFCM de se nourrir de ces apports pour, comme il y aspire, se refonder, se projeter dans l'avenir et élargir le champ de ses compétences. Nous voulons une démarche inclusive, une dynamique partagée.

En ouvrant la porte à de nouveaux acteurs ?

Elle doit permettre l'expression des Français musulmans qui sont attachés à la religion comme ils le sont à la République et au vivre-ensemble. Certains sont impliqués dans le CFCM, d'autres non, tout en étant désireux de participer à l'expression d'un islam de tolérance en France. Le CFCM demeure la pierre angulaire de cette instance. Il ne pourra que profiter de la dynamique ainsi créée. Il faut permettre à toutes ces composantes d'un islam de tolérance et de paix de s'exprimer autour d'un ordre du jour et de régler des problèmes concrets : la formation des imams, la place des écoles confessionnelles, l'abattage rituel, les fêtes

«La laïcité, ce n'est pas une arme contre les musulmans, ni un principe d'hostilité à la religion !»

religieuses. Aujourd'hui, ces questions ne sont traitées nulle part. Cette initiative s'inscrit dans le respect scrupuleux du principe de laïcité, c'est-à-dire la reconnaissance de la possibilité de croire ou de ne pas croire et, dès lors qu'on croit, de pouvoir choisir sa religion par l'exercice du libre-arbitre et de la libre-conscience, ce qui suppose que toutes les religions s'exercent dans le respect rigoureux des valeurs de la République.

Tous les courants de l'islam, salafistes compris, ont-ils vocation à participer à ce processus ?

Si nous voulons réussir cette opération, il ne faut pas poser le problème comme cela.

Il va pourtant se poser comme cela à un moment donné...

Non, pas si nous le posons bien. Nous voulons le dialogue le plus large possible dans le respect des valeurs de la République. C'est à chacun des Français musulmans de se positionner. Tous ceux qui se mobiliseront seront les bienvenus dans ce mouvement de rénovation, de modernisation et de concorde. La République a vocation à prendre dans ses bras tous ses enfants, dès lors qu'ils respectent les valeurs de la République. Le respect se construit. Il n'est en aucun cas négociable.

Jusqu'où va le rôle de l'Etat dans cette entreprise ?

L'Etat n'a pas vocation à organiser le culte musulman ! Il doit fixer des objectifs et des principes. Les objectifs, c'est dialoguer, avoir des imams et des aumôniers formés, notamment aux principes de la République, d'où notre volonté de développer les diplômes universitaires de formation civique et civile. Nous voulons porter leur nombre de six à une douzaine. Nous voyons avec intérêt les représentants du culte musulman avoir le souci de l'excellence de la formation des imams, au moment où l'on constate à quel point l'ignorance est la porte vers l'obscurantisme et vers la barbarie. Nous avons besoin de cette exigence

d'excellence. Nous avons besoin d'imams qui maîtrisent notre langue et les principes de la République. Nous devons faire de l'obtention de ces diplômes la condition de recrutement des aumôniers dans les prisons, les hôpitaux et les armées. Autre objectif : créer une fondation qui permette d'avoir une meilleure connaissance des œuvres de l'islam, en se plaçant à la frontière du cultuel et du culturel.

Manuel Valls a souhaité la fin des financements de mosquées par des Etats étrangers. Que prévoyez-vous à ce sujet ?

Sur l'ensemble des financements destinés aux mosquées, on estime que 10 % environ proviendraient de l'étranger, même si la traçabilité de ces fonds est difficile. Les collectivités locales, par les prêts bonifiés, le financement des activités culturelles et les baux emphytéotiques, sont aujourd'hui outillées pour permettre la création de lieux de culte. Ces trois leviers permettent aussi aux élus d'avoir des discussions « qualitatives » avec les représentants des cultes pour avoir des bâtiments qui s'intègrent dans le tissu urbain. Il faut faire en sorte que cette discussion puisse se développer.

Comment interprétez-vous les crispations autour de la visibilité de l'islam et la tentation d'utiliser le concept de laïcité pour rejeter le religieux ?

Il y a une exploitation malsaine des actes terroristes par des formations et des responsables qui cher-

«On ne répond pas au dévoiement de l'islam par une minorité de barbares par le dévoiement de la République»

chent à attiser les conflits, approfondir les antagonismes, susciter des peurs. Il n'existe qu'une communauté, c'est la communauté nationale. Je parle d'ailleurs des Français musulmans, et non des musulmans de France. Les responsables publics ont le devoir de s'en tenir au contenu de la loi et des principes républicains, sans jamais chercher à dévoyer ni les principes ni la loi. La loi n'interdit pas aux musulmanes de porter le voile dans la rue, ni sur les plages. Certains instrumentalisent le concept de laïcité et le dévoient pour en faire un concept pernicieux d'exclusion, une arme de discrimination envers les musulmans. Aucun républicain ne peut accepter cette forme de dévoiement qui a un objectif : créer des divisions, répandre la haine.

La laïcité, ce n'est pas une arme contre les musulmans ni un principe d'hostilité à la religion ! C'est un principe d'inclusion. Il y a aujourd'hui un grand clivage entre les républicains laïques, qui croient en l'unité de la communauté na-

tionale, et ceux qui instrumentalisent la laïcité pour exclure et discriminer. Je pense à l'extrême droite et parfois à la droite extrême, qui voudraient faire dire aux lois le contraire de l'ambition qu'elles portent. On ne répond pas au dévoiement de l'islam par une minorité de barbares par le dévoiement des principes de la République.

A gauche aussi on trouve une conception plus raide de la laïcité...

Les laïcards ? Je suis issu de cela. Mais, je le redis, la laïcité n'est en rien une déclaration de guerre aux religions.

Faut-il rendre fériées les principales fêtes musulmanes et juives ?

C'est un sujet délicat. Il y a d'autres manières de respecter chaque religion que de rendre les jours fériés. Il faut chercher des solutions pragmatiques, qui rassemblent. Les instances de dialogue que je souhaite développer sont précisément destinées à trouver des compromis intelligents. Il faut arrêter, dans ce pays, de faire de chaque sujet une occasion d'hystérie collective, de division. On ne peut pas ignorer le besoin de spiritualité, la présence du fait religieux dans la société. La laïcité, justement, le permet. Cela implique une parole publique millimétrée, précise, apaisante. Chaque mot employé par un responsable public doit être un mot qui rassemble, qui apaise.

Vous n'utiliserez donc pas le mot «islamo-fasciste» ?

Le premier ministre, en utilisant cette expression, a voulu dire que le dévoiement de l'islam dans l'ignorance par une poignée de barbares n'est pas l'islam de France. Et que ce dévoiement ne peut conduire qu'à la violence et à la haine partout. C'est ce que pensent la quasi-totalité des musulmans, désireux de pratiquer leur religion dans le respect des lois et du vivre-ensemble. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉCILE CHAMBRAUD



Bernard Cazeneuve dans son bureau de la place Beauvau, mardi 24 février. JULIEN DANIEL / MYOP POUR «LE MONDE»

LE MONDE
diplomatique

www.monde-diplomatique.fr

MARS 2015

CONTRE L'AUSTÉRITÉ À PERPÉTUITÉ

Soutenir la Grèce

Par Serge Halimi

MONDE
diplomatique

Chaque mois, avec *Le Monde diplomatique*,
on s'arrête, on réfléchit.

Chez votre marchand de journaux, 28 pages, 5,40 €

David Vallat, ex-djihadiste, raconte « l'engrenage » de la radicalisation

Condamné à dix ans de prison en 1997, il témoigne pour la première fois



LYON - correspondant

Mohamed Merah, Saïd et Chérif Kouachi, Amedy Coulibaly : ces profils de jeunes terroristes l'ont renvoyé à son propre passé. Les attentats de Paris et Montrouge, les 7, 8 et 9 janvier, l'ont poussé à s'exprimer ouvertement, pour la première fois. « Je dois parler, je suis devenu un républicain acharné » : David Vallat, 43 ans, est décidé à décrire les rouages de l'islamisme radical. Il les a bien connus pour avoir participé au réseau dit de Chasse-sur-Rhône, près de Lyon, en lien avec les attentats sanglants de 1995. En 1997, le tribunal correctionnel de Paris l'a condamné à dix ans d'emprisonnement, pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

La mécanique de l'embrigadement, David Vallat l'a vue à l'œuvre, lorsque passaient sous le manteau les premières cassettes VHS décrivant le monde en mode binaire. Les films de propagande désignaient d'innocentes victimes d'un côté, et de l'autre, des ennemis à abattre pour remédier à cette grande injustice. A son époque, l'influence venait du Groupe islamique armé (GIA), cherchant à exporter la guerre civile algérienne en terres européennes, notamment française. Il a croisé Boualem Bensaïd, Ali Touchent, puis Khaled Kelkal, les principaux protagonistes de la campagne d'attentats de 1995, liée au GIA.

Neuf mois en Afghanistan

« Le principe est exactement le même aujourd'hui dans les vidéos de Daech : on désigne progressivement aux jeunes une cible, on les encourage à passer à l'action pour lutter contre des images insupportables. Les techniques vidéo ont évolué, le fond est le même », estime David Vallat. Avec une différence : « Aujourd'hui avec Internet, un individu peut se radicaliser dans sa chambre, à l'abri de tout regard, le danger est bien supérieur. » A son époque, le message passait dans des mosquées radi-

calisées ou des « appartements conspiratifs », selon la terminologie judiciaire alors en vigueur au pôle antiterroriste. Le temps du réseau de Chasse-sur-Rhône, structuré, collectif, financé depuis Londres et animé par un émigré venu d'Algérie, cède la place aux trajectoires fragmentées, disséminées.

Une étape reste commune à ces générations de jeunes radicaux : le passage par des zones de guerre. David Vallat a fréquenté neuf mois le camp d'entraînement de Kalden, en Afghanistan, carrefour des filières islamistes des années 1990 à 2001. « Une fois qu'on a mis le pied là-bas, on est dans l'engrenage, on s'auto-radicalise, on monte d'un cran chaque jour », témoigne David Vallat, pour qui l'apprentissage de la religion dans ce camp restait secondaire par rapport à celui des armes : « Curieusement, en Afghanistan, je n'ai eu droit qu'à deux ou trois conférences d'endoctrinement. Le reste du temps, c'était le maniement des armes, surtout russes. » Selon lui, le déracinement individuel conjugué à l'effet de groupe produit une dynamique irrémédiable : « Il est très difficile de revenir en arrière, on n'en sort pas comme ça. »

Dans leurs parcours aspirés par des grandes cassures historiques, qu'elles soient l'Algérie de 1995, l'Irak ou la Syrie d'aujourd'hui, les islamistes en version française trouvent leurs premières motivations dans des failles personnelles. « On voit des faiblesses dans les parcours des uns et des autres, ce n'est pas un hasard, l'endoctrinement profite de ça », estime Vallat. Lui s'était converti à l'islam à l'âge de 19 ans, une initiative rare à l'époque. Une quête un peu indistincte d'autorité autant que

d'aventure, pour tromper l'ennui d'une jeunesse sans relief à Villefontaine, dans le nord de l'Isère. Avec une mère seule au foyer et un père absent, Vallat a voulu marquer sa propre trajectoire par l'emprunt d'une religion extérieure.

Dans son environnement, un grand-père communiste lui renvoyait un imaginaire de lutte politique, « sans exclure la violence du champ d'action », analyse a posteriori David Vallat. Regard fiévreux, il utilise des tournures sophistiquées qui font penser à la rhétorique des années 1970 et 1980, du temps d'Action directe.

« En prison, j'étais une vedette »

En ce qui le concerne, la défense du prolétariat s'est plutôt exprimée dans le soutien aux musulmans opprimés, en particulier dans les Balkans. D'où un premier voyage en Bosnie avec un petit groupe d'amis aux origines maghrébines. Refoulés à la frontière Croate, ils ont failli mourir plusieurs fois sans tirer le moindre coup de feu. Le jeune converti a eu peur de « finir anonyme, le corps pourrissant dans un fossé ».

De ces scènes initiatiques a émergé une idée plus grandiose : « Mourir en martyr. » Vallat a vécu ce basculement. « On en arrive à vouloir donner un sens à sa mort plutôt qu'à sa vie, un sens spectaculaire », analyse-t-il. Passer d'une supposée lutte contre l'injustice à la mise en scène de sa propre fin, sans retour possible. Les cavales meurtrières des Merah, Kouachi ou Coulibaly disent-elles autre chose que ce tunnel mortifère ?

David Vallat envisage d'écrire un livre, qu'il pourrait titrer *Terreur de jeunesse*. Il voudrait expliquer comment sortir d'un tel engrenage. Pas simple. « Les jeunes générations tombent très vite dans une violence autiste, il faut les écouter et trouver des mots pour les toucher vraiment, il faut pouvoir contrer chaque argument sur leur terrain », estime-t-il.

Pour lui, le salut est venu de prison. Cinquante-deux mois de détention, trente et une cellules et trois prisons différentes (la Santé, Nanterre, Villepinte). Il a pu mesurer la place à part des islamistes et

« On en arrive à vouloir donner un sens à sa mort plutôt qu'à sa vie »

DAVID VALLAT

LE CONTEXTE

LE RÉSEAU DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le réseau djihadiste dit de Chasse-sur-Rhône a été accusé d'avoir apporté un soutien logistique aux auteurs des attentats islamistes de 1995 en France. Entre juillet et octobre 1995, huit attentats à la bombe, attribués au Groupe islamique armé (GIA) algérien, ont tué 8 personnes et fait près de 200 blessés. 41 membres de ce groupe, parmi lesquels David Vallat, ont été jugés à Paris en 1997 pour avoir livré des faux papiers, acheté et transporté des armes, facilité l'envoi de militants en Afghanistan ou en Bosnie pour qu'ils y reçoivent une formation militaire et diffusé la propagande du GIA.

des terroristes dans le monde carcéral. « C'est le tapis rouge : les autres détenus se disent que les terroristes sont des gars complètement frappés, capables de tout », dit David Vallat, qui se souvient : « J'étais une vedette, les détenus nous voyaient comme ceux qui s'attaquent au système, des Robin des bois. Avec ça, les islamistes ont un boulevard en prison. » L'ancien détenu a été frappé par une scène, le premier jour de son incarcération : « Tout le monde savait les raisons de mon mandat de dépôt. Quand j'ai mis la tête à la fenêtre de ma cellule, j'ai vu entre les barreaux un groupe qui a crié : "Allahou Akbar !" »

En prison, il a beaucoup lu, étudié, suivi des cours d'histoire de la faculté de Bordeaux. En sortant, marqué par son passé judiciaire, il a abandonné les études pour suivre une formation de serrurier. Revenu dans la région lyonnaise, il est cadre dans une entreprise. « Je me suis désintoxiqué tout seul », dit le quadragénaire. David Vallat suit sa foi musulmane tout en se disant « laïc » et affirme, citations en arabe à l'appui, que le Coran n'a jamais prôné la violence. ■

RICHARD SCHITTLY

Une large « instance de dialogue » entre l'Etat et l'islam de France

Douze ans après la création du Conseil français du culte musulman (CFCM), en 2003, le gouvernement pousse l'islam de France à se réorganiser. Dans une communication en conseil des ministres, mercredi 25 février, Bernard Cazeneuve, le ministre de l'intérieur, a présenté un éventail de mesures destinées tout à la fois à engager ce processus et à montrer aux musulmans que l'Etat ne les laisse pas seuls face à l'augmentation des actes anti-musulmans et au climat de défiance nourri par les attentats djihadistes.

La principale mesure consiste à créer une « instance de dialogue » entre le gouvernement et les représentants du culte musulman, sur le modèle de celle qui réunit deux fois par an, depuis 2002, Matignon et l'Eglise catholique. Une première réunion sera organisée d'ici l'été. L'ambition de Bernard Cazeneuve est d'attirer dans cette instance toutes les composantes de l'islam. Autant dire qu'elle devra rassembler bien au-delà du CFCM.

Pour élargir sa « surface de contact » avec l'islam, l'Etat organisera dans les mois qui viennent une « large consultation des acteurs de l'islam de France », qu'ils soient directement liés au culte, comme les imams ou les membres des associations de gestion des mosquées, ou, plus largement, avec les fédérations, des intellectuels, des universitaires...

Mercredi, après le conseil des ministres, Bernard Cazeneuve devait inaugurer ce cycle de mobilisation par un déplacement à Bordeaux, où il devait rencontrer les acteurs de l'islam girondin, au premier rang desquels l'imam et

théologien Tareq Oubrou, engagé dans un travail d'acclimatation de l'islam à une société sécularisée. Les préfets seront appelés à jouer un rôle de mise en contact des acteurs et de détection des sujets à traiter. Car cette instance aura pour mission de répondre aux questions concrètes, et pour l'instant non traitées, qui se posent aux fidèles.

Diplôme obligatoire

La première est la formation des imams. Aujourd'hui, au-delà de leur formation théologique, acquise pour la plupart dans leur pays d'origine, très peu ont bénéficié en France d'une formation universitaire leur permettant de maîtriser l'environnement juridique et civique. Jusqu'à présent, seuls six diplômés universitaires adaptés à leurs profils existent. Ils devraient être portés à une douzaine d'ici la fin de l'année. Un tel diplôme devrait être à l'avenir obligatoire pour devenir aumônier, notamment dans les prisons.

Les questions de l'abattage rituel, de l'enseignement confessionnel, de la gestion des lieux de culte, des fêtes religieuses seront aussi au programme. Le ministre de l'intérieur prévoit aussi de stimuler la recherche en islamologie par des programmes d'études.

Troisième volet : la sécurité des lieux de culte, victimes de plusieurs actes de vandalisme en ce début d'année. De nouveaux moyens devraient être débloqués pour financer des équipements de sécurité, comme la vidéosurveillance. D'une manière générale, la répression des actes anti-musulmans sera une des priorités de la politique pénale. ■

CÉCILE CHAMBRAUD

Dans un foyer de travailleurs de Lyon, la fermeture douloureuse d'une salle de prière musulmane

Les résidents musulmans sont devenus minoritaires, mais le lieu sert de mosquée de quartier

LYON - correspondant

Ils veulent nous mettre dans une cage », se désole Ali Chemcham, les larmes aux yeux, au pied d'une grande tour jaune aux fenêtres alvéolaires, en plein cœur du quartier de Gerland, dans le 7^e arrondissement de Lyon. Ce lundi 23 février, le chibani à barbe et djellaba grises est persuadé que le déménagement programmé d'une salle de prière, au rez-de-jardin du foyer social Adoma, cache une sourde entreprise d'élimination des lieux de culte musulmans. M. Chemcham menace d'occuper les lieux. Il parle de « la France qui trahit ceux qui l'ont construite ». Il brandit « la colère d'Allah » - sans mesurer la portée de ces propos, dans un pays meurtri par les attentats islamistes de janvier.

Avec ses 15 m², la nouvelle salle de prière est quatre fois plus petite que l'ancienne, aménagée au fil du temps. « Nous n'étions plus

dans les normes, ce changement est tout simplement indispensable », plaide Matthieu Mouzet, directeur régional d'Adoma (ex-Sonacotra), invoquant une campagne nationale de rénovation des 400 foyers gérés par le bailleur social, dont 37 dans la seule agglomération lyonnaise.

Ce conflit réveille une mémoire de l'immigration encore vivante. Il illustre surtout le malaise croissant qui entoure le culte musulman, pratiqué dans des conditions souvent précaires.

150 fidèles

M. Chemcham, ancien ouvrier de l'industrie, est arrivé en 1975 dans ce foyer, alors tout juste édifié par la Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs). Un sigle qui évoque les vagues d'immigration invitées à reconstruire le pays. A l'époque, les Sénégalais étaient majoritaires dans cette tour de 290 logements. Un certain mon-

sieur Diallo a d'ailleurs longtemps fait office d'imam. La salle de prière a changé plusieurs fois d'étage, passant de chambre en couloir. L'islam s'est installé discrètement dans cet environnement, sans créer d'émotion. A la mort de M. Diallo, Ali Chemcham a repris la responsabilité du lieu et fait office d'imam. Selon lui, plus de 150 fidèles se retrouvaient chaque vendredi dans la salle couverte de tapis.

Mais les temps ont bien changé. La sociologie des résidents n'a plus rien à voir avec les populations africaines des années 1970. Chômeurs et travailleurs précaires composent l'essentiel des nouveaux locataires de nombre de ces foyers, dont la population reflète désormais plus la crise économique que l'immigration des « trente glorieuses ». La moitié des résidents change chaque année. M. Chemcham lui-même s'est établi ailleurs dans le quartier, avec sa famille de six enfants.

Les pratiquants musulmans ne seraient plus qu'une vingtaine parmi les résidents. Les autres fidèles viennent de l'extérieur pour faire la prière dans cette salle d'un autre âge qui fait office de mosquée de quartier, faute d'autre lieu disponible dans cet arrondissement populaire d'environ 75 000 habitants. Un projet de mosquée peine à sortir des cartons.

Signe de l'extrême sensibilité du sujet, Laïd Abdelkader Bendid, président du conseil régional du culte musulman de Rhône-Alpes, est venu en personne calmer les esprits. Il promet le maintien d'un lieu de culte décent, « dans un compromis raisonnable ». « La fin de la salle de prière, ce n'est pas la fin de votre foi », est aussi venue dire Zorah Aït-Maten, première adjointe (PS) au maire, chargée du logement, dont l'oncle a vécu dans ce foyer. ■

R. SY